

Le don de sang, un acte citoyen et solidaire indispensable pour sauver de nombreuses vies !

Chaque année, grâce au don de sang, **1 million de patients sont soignés** : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique ... Les besoins des malades sont constants : **10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France**. Chaque don est précieux car il permet de sauver 3 vies !

Particulièrement en cette période de crise sanitaire, poursuivons ensemble la mobilisation pour le don de sang !

Venez donner votre sang :



Vendredi 18 Juin 2021
De 16h30 à 19h30
Salle des Prés du Château
COURTAVON

Pour donner votre sang, vous devez :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50kg
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don
- Être muni(e) d'une pièce d'identité et d'un stylo personnel
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.

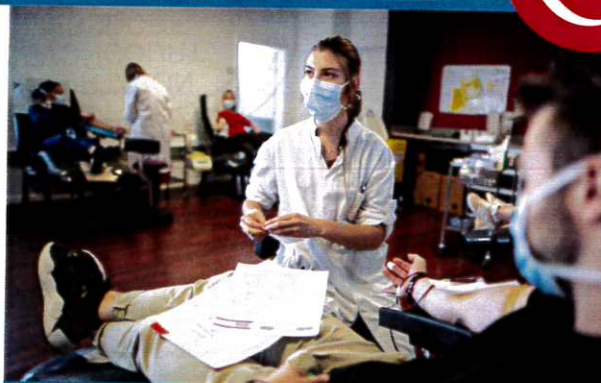
- Avant de vous déplacer, faites le test en ligne :
[« Puis-je donner mon sang ? »](#)

Les étapes du don de sang :

- Accueil et inscription
- Questionnaire et entretien préalable au don
- Prélèvement (10 min)
- Pause A+ (collation)

De l'accueil à la pause A+, prévoyez entre 45 min et 1h.
Prenez 1h pour sauver 3 vies !

Pour plus d'informations, consultez le site dondesang.efs.sante.fr ou l'application « *Don de sang* ».



INFOS COVID-19

VACCINATION ET DON DE SANG :

Dans la grande majorité des cas, **il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement à respecter.**

Toutes les **mesures de précaution sont mises en œuvre** sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec **le port du masque fourni et obligatoire** pour tous, accompagné de **mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.**

Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid-19 doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

Le coronavirus est un virus respiratoire qui ne se transmet pas par le sang. Il n'est pas présent dans le sang sauf en cas de symptômes très sévères de la maladie, selon l'état actuel des connaissances sur ce virus. Aucun don n'étant autorisé en cas de symptômes.

COUVRE-FEU / CONFINEMENT :

Les citoyens sont autorisés à donner leur sang durant la période de couvre-feu ou de confinement, **au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » sur l'attestation officielle.**